



Le FIPHFP et le GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences signent un partenariat unique en faveur de l'insertion professionnelle des agents en situation de handicap

Le jeudi 21 décembre 2017, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) a signé sa première convention de partenariat avec un Groupement hospitalier de territoire (GHT). Composé du Centre hospitalier Sainte-Anne, de l'Établissement public de santé de Maison Blanche et du Groupement public de santé de Perray-Vaucluse, le GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences souhaite engager une politique coordonnée et volontariste en faveur du handicap au travail à travers la signature d'une convention triennale avec le FIPHFP.

Un partenariat pour établir une politique handicap ambitieuse, commune aux trois hôpitaux du GHT Paris

Parmi les trois établissements qui composent le GHT Paris, deux avaient déjà conventionné avec le FIPHFP. Le Centre hospitalier Sainte-Anne, qui a engagé depuis 2010 une démarche de recrutement, d'accompagnement et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et l'Établissement public de santé de Maison Blanche qui était également signataire d'une première convention en 2013.

Le partenariat fixe le cadre d'une nouvelle politique commune aux trois hôpitaux qui permettra de renforcer les actions en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi, mais aussi de partager et de mieux faire connaître les enjeux du handicap au travail auprès de l'ensemble des professionnels. **Le coût du projet est estimé à plus de 1,35 million d'euros avec des financements du FIPHFP à hauteur de 668 000 euros et de 686 000 euros pour le Groupement hospitalier de territoire.**

Une politique handicap volontariste déclinée en 4 axes de travail

La convention travaillée de manière transversale au niveau du GHT Paris, prévoit un plan d'actions articulé en 4 axes prioritaires :

1. **Pilotage de la politique handicap** : Afin de structurer le dispositif handicap du GHT Paris, la convention prévoit la mise en place d'un comité de pilotage pluridisciplinaire et d'outils de suivi communs aux référents handicap des trois hôpitaux.
2. **Maintien dans l'emploi** : Le GHT Paris prévoit la mise en place de dispositifs personnalisés d'aménagements de poste, d'accompagnement, de formation mais aussi des bilans de compétences afin de faciliter la reconversion professionnelle des agents en situation de handicap.
3. **Recrutement** : D'ici à 2020, le GHT Paris s'engage à recruter 71 bénéficiaires de l'obligation d'emploi notamment par le biais de l'apprentissage, du service civique et de l'accueil de stagiaires.

4. **Sensibilisation, information, formation, communication** : Un dispositif de formation et d'information interne permettra de faciliter la compréhension des problématiques liées au handicap et de faciliter l'intégration professionnelle des bénéficiaires.

L'appui financier et le suivi du FIPHFP permettront la bonne mise en œuvre de ce plan d'actions et du projet ambitieux porté par le Groupement hospitalier de territoire Paris Psychiatrie & Neurosciences en matière de handicap au travail.

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils généraux et régionaux, hôpitaux,...).

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité des lieux de travail et accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,32 % en 2016.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins. « Il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

CONTACT PRESSE | Lucille SIMON - TBWA\Corporate - lucille.simon@tbwa.com - 04 37 47 36 28

A propos du GHT Paris Psychiatrie & Neurosciences

Le GHT Paris rassemble le Centre Hospitalier Sainte-Anne dont le Pôle Neuro-Sainte-Anne, l'Etablissement public de santé Maison Blanche, et le Groupement public de santé Perray Vaucluse. Les secteurs de psychiatrie des Hôpitaux de Saint Maurice et l'Association de Santé Mentale du 13^e arrondissement de Paris lui sont associés. Il s'agit de la première stratégie publique de groupe dédiée spécifiquement à la psychiatrie adulte et infanto-juvénile et aux neurosciences. Le GHT Paris regroupe 130 structures réparties sur 75 sites, soit les 25 secteurs qui couvrent l'ensemble du territoire de santé de la capitale. Avec une file active totale de 76 400 patients, c'est 1 parisien sur 40 qui a recours aux services du GHT Paris. Ses missions se concentrent autour de 5 objectifs clés, en lien avec la politique sanitaire francilienne, dans une volonté de réduction des inégalités de santé : proximité, coordination, innovation et qualité.

www.gh-t-paris.com / @GhtParis

CONTACT PRESSE | Florence PATENOTTE - Directrice de la Communication
f.patenotte@ch-sainte-anne.fr - 01 45 65 72 99